

désignées dans chaque région. Des comités réguliers ont été établis pour s'occuper de différents domaines, notamment l'agriculture, l'industrie et l'emploi, le tourisme et la récréation, l'utilisation et la gestion des ressources forestières, les transports et les communications, l'amélioration du standard de vie, l'éducation, la chose publique, les mines et la jeunesse. L'organisation constitue le Conseil de planification de l'aménagement rural du comté de Stevens et un grand nombre de personnes sont membres de ces comités. Règle générale, leurs responsabilités sont les suivantes: (1) étudier les besoins actuels de la localité; (2) expertiser les ressources disponibles pour répondre à ces besoins; (3) faire l'exposé des domaines où les ressources nécessaires à la solution des problèmes n'existent pas; (4) déterminer un plan d'action en vue de trouver une solution; (5) tenir leur localité au courant de l'activité du Conseil de planification de l'aménagement rural; et (6) présenter au Conseil une liste des domaines qui intéressent leur localité et des noms des personnes intéressées à ces domaines. Les représentants régionaux ont l'appui de groupements locaux de planification.

En vertu du régime qu'on vient d'exposer, le plan est passé du rassemblement des faits à l'élaboration de projets et de là à l'action. Le groupe technique, ou "équipe de travail", a reçu l'appui dans le comté du comité directeur et du personnel de l'extension pour l'exécution de deux principaux relevés entrepris pour obtenir des données essentielles. Le principal relevé portait sur les ressources agricoles et humaines. L'étude englobait les domaines suivants: (1) les besoins d'aménagement communautaire; (2) l'éducation; (3) la récréation; (4) les occupations; (5) la mesure de participation des groupements; (6) les domaines d'activité et d'intérêt des adolescents; (7) les projets des personnes âgées; (8) l'agriculture (9) la vie de famille et les niveaux de vie; (10) les affaires indiennes. Ces données ont été recueillies d'un échantillonnage portant sur 620 familles du comté de Stevens. Le second questionnaire a été présenté à tous les étudiants des écoles secondaires en classe à un jour déterminé. Il s'agissait dans ce cas d'un relevé de l'activité des jeunes en vue de déterminer les domaines qui les intéressent et la mesure dans laquelle ils pourraient participer à l'aménagement communautaire. D'autres travaux de recherches comprenaient une série de relevés visant à déterminer la possibilité de créer un collège junior dans le comté de Stevens et un relevé des attractions touristiques dans le comté et des facilités de logement pour les touristes.

Ces relevés ont donné des résultats impressionnants qui ont beaucoup aidé le comité directeur et le Conseil de planification de l'aménagement rural à établir des programmes fondés sur les désirs et les besoins de la population. Voici quelques-uns des résultats obtenus: (1) on s'est rendu compte de la nécessité d'entreprendre certains projets sur le plan local, particulièrement pour l'amélioration des facilités d'éducation et de récréation, des centres pour les jeunes et des routes; (2) on a mis à jour la possibilité d'établir bon nombre de nouvelles industries; (3) on a appris l'existence d'un besoin particulier d'organisations et de facilités récréatives répondant aux besoins des adolescents et des personnes âgées; (4) dans le domaine de la récréation, on a constaté qu'on désirait surtout l'aménagement de facilités pour la chasse et la pêche; (5) on s'est rendu compte qu'une forte majorité des adultes et des adolescents ne prennent aucune part active aux organisations existantes en raison d'un manque de direction efficace et du caractère peu attrayant des programmes; (6) on a noté que les trois quarts environ des exploitations agricoles à plein temps avaient un surcroît de main-d'œuvre mais que les occasions d'emploi sont relativement peu nombreuses dans la région; (7) on a constaté que le niveau de vie et le degré